

POLICE DES ROUTES
Restriction de circulation
RC 19-B-P Nyon - Saint-Cergue
(route Blanche)

Afin de poursuivre les travaux de canalisations sur la RC 19-B-P (route Blanche), l'étape 2 sera mise en place. Dès lors, le tronçon compris entre le giratoire du Derby (intersection rte Blanche RC 19-B-P/rte de Trélex RC 12-B-P) et l'intersection Rte Blanche RC 19-B-P / route de Gingins RC 18-IL-S sera mis en sens unique Nyon direction Saint-Cergue

**Du lundi 17 août au
lundi 14 septembre**

Sens Nyon – Saint Cergue : OSR 4.08 (Sens unique direction Saint-Cergue)

Sens Saint-Cergue - Nyon : OSRS 2.02 (sens interdit), déviation par : RC 19 Rte Blanche – RC 18 Gingins (rte de St.Cergue – rte de Trélex - Giratoire du Derby)

La Direction générale de la mobilité et des routes vous remercie par avance pour votre compréhension et votre collaboration. Elle invite l'ensemble des usagères et usagers à faire preuve de prudence à l'approche du chantier et à se conformer à la signalisation mise en place.

**Direction générale de
la mobilité et des routes**
Division – Entretien

Copie pour information

- Communes de : Gingins, Nyon, Trélex
- Gendarmerie, CET-Blécherette, Nyon,
- ECA, Pully – SDIS Etraz-région, Nyon-Dole
- Voyer Région Ouest
- Police Viasuisse – Urgence santé
- Car-Postal, TPG, TPN, AVJ, MBC
- Manifestations – Transport spéciaux